

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 480 /Huis.

Objet:

M.P. c/Nyirambonwa.--

TRANSMIS en retour à Monsieur le Greffier
auprès du Tribunal de Première Instance à Usumbura,
une signification de jugement, exécutée.-

Astrida, le 2 Mars 1951.-
L'Huissier, CH.LEES,

